



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire de l'art

de l'Institut Catholique de Paris

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement : Institut Catholique de Paris

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire de l'art

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI140005849

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Institut Catholique de Paris, Faculté des Lettres, 21 rue d'Assas, 75006 Paris.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence d'*Histoire de l'art* de l'Institut Catholique de Paris (ICP) offre le socle de connaissances correspondant à la discipline, avec l'étude des quatre grandes périodes de l'histoire de l'art, des différentes disciplines artistiques et des grandes civilisations artistiques, accompagnée de cours d'histoire des quatre périodes. Cette formation n'est pas fermée sur les seules compétences disciplinaires, mais insiste au contraire sur les compétences transversales telles que les aptitudes à l'analyse et la synthèse, ou la culture générale, qui doivent donner aux diplômés la possibilité de poursuivre des études supérieures dans des domaines variés puis de s'insérer dans des métiers divers, touchant à l'enseignement, à la culture et au patrimoine, ou encore à la communication au sens large. L'ouverture de la formation se manifeste par ailleurs dans une proposition originale de bi-licence dans le contexte universitaire parisien, à savoir le couplage de la licence d'*Histoire de l'art* avec une licence de langue vivante, anglais, allemand et espagnol (dispensée au sein de l'ICP). Le cursus simple en histoire de l'art n'en reste pas moins possible.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Histoire de l'art* de l'ICP a beaucoup évolué depuis la dernière évaluation de l'AERES, avec la réalisation de nombreux changements. Le projet pédagogique a gagné en cohérence avec l'introduction d'une unité d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation au cours des trois années, l'introduction d'une UE de droit en deuxième année (L2) ou d'un cours d'histoire de l'art byzantin (L3). Les possibilités élargies de bi-licence sont à mettre à l'actif du diplôme. Il conviendrait cependant de les désigner par le terme de « parcours » plutôt que par celui de « spécialité », parfois utilisé dans le dossier. Surtout, on s'attendrait à ce que leurs objectifs en matière de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle soient mieux explicités, puisqu'il s'agit d'un atout de la formation. Les enseignements disciplinaires paraissent correspondre au projet pédagogique. Celui-ci est marqué par une réelle ouverture, comme en témoigne la présence de nombreux cours d'histoire de l'art des civilisations extra-européennes. Cependant, les contenus des cours ne sont pas suffisamment décrits pour permettre une évaluation précise. Les modalités des enseignements paraissent tout à fait adaptées, avec 2/3 de travaux dirigés et 1/3 de cours magistraux annoncés, mais on regrette que les tableaux, maladroitement présentés par année plutôt que par semestre, ne fassent pas figurer leur répartition. La progression pédagogique, conduisant à une pré-spécialisation en troisième année (L3), est satisfaisante. Un effort important a été fait par l'établissement et les porteurs de la mention en ce qui concerne les enseignements non disciplinaires, d'ouverture ou permettant l'acquisition de compétences transversales et additionnelles. On notera ainsi un enseignement en langues vivantes mais sans préparation à une certification. Il existe en revanche une préparation à une certification en informatique, sans que la formation à l'informatique soit cependant bien intégrée dans la maquette elle-même. Le module obligatoire de préprofessionnalisation mis en place par l'établissement paraît particulièrement bien pensé et original (« gérer sa e-réputation », par exemple), d'autant qu'il est associé à une expérience professionnelle obligatoire (stage, travail rémunéré ou bénévolat).

Les dispositifs d'aide à la réussite sont sans doute meilleurs que la présentation qui en est faite dans le dossier. S'il n'existe pas d'enseignement de mise à niveau proprement dit, des efforts sont faits pour les étudiants en difficulté ou dans des situations spécifiques, tels que des cours de soutien au deuxième semestre ou des aménagements proposés pour les étudiants salariés ou en situation de handicap, sans toutefois qu'ils soient décrits dans les documents fournis. L'accompagnement personnalisé, obligatoire en première année (L1) et sur demande en L2, permet sans doute de repérer efficacement les problèmes rencontrés par les étudiants, mais il ne remplace pas un véritable tutorat, qui existe certes sous une forme individualisée mais seulement ponctuelle. La mobilité internationale des étudiants est encouragée au niveau de l'établissement, mais ne fait visiblement pas l'objet d'une politique particulière dans cette mention, alors même que l'accent mis sur les bi-licences devrait faire d'un séjour à l'étranger un élément important de la formation. Enfin, les possibilités de réorientation ou de passerelles à l'intérieur de l'établissement existent, mais l'ouverture vers d'autres institutions apparaît beaucoup moins nettement.

L'insertion professionnelle et la poursuite des études sont devenues des préoccupations fortes de l'établissement. La présence de modules préprofessionnalisants à tous les semestres, bien présentés, est un vrai plus, d'autant que dans cette formation il faut leur ajouter des ateliers consacrés aux métiers, une UE de préparation aux concours administratifs ouverts aux licenciés en histoire de l'art ou la possibilité de suivre l'option « Documentation – information – communication » en L3. La « direction d'étude » individualisée doit permettre une élaboration bien pensée du projet professionnel ou de poursuite d'études de chaque étudiant. Cette dernière est très forte, avec un taux supérieur à 90 %. La diversité des masters proposés au sein de l'établissement en recherche, enseignement ou ingénierie culturelle est tout à fait positive. Cependant, les indicateurs sur la réussite des diplômés de la mention dans leur poursuite d'études manquent ; l'insertion professionnelle à l'issue de la licence, de même que le devenir des sortants non diplômés, est encore très mal connue ; en tout cas, des champs importants du dossier dans ce domaine ne sont pas renseignés. La création en 2011, au niveau de l'établissement, d'une Direction à l'insertion professionnelle n'a pas encore donné ses fruits et devrait améliorer la situation.

L'équipe pédagogique, dont 31 membres sont mentionnés dans le dossier, compte une petite majorité de docteurs (16), et quelques doctorants avec charge d'enseignement, mais seulement 4 enseignants-chercheurs statutaires, exerçant leur fonction principale dans un autre établissement. Le département d'histoire de l'art n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement et l'autoévaluation n'existe pas vraiment, dans la mesure où elle ne consiste qu'en des réunions de l'équipe pédagogique, là où un regard interne à l'établissement mais extérieur à la formation est attendu. La connaissance de la population étudiante et la prise en compte des évaluations dans le pilotage ne sont pas encore satisfaisantes, mais devraient progresser avec la mise en place de la nouvelle Direction à l'insertion professionnelle déjà mentionnée. Enfin le pilotage de la mention a pris en considération certaines recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation. Un effort très net, réalisé d'ailleurs surtout à l'échelle de l'établissement, a d'ores et déjà été mené pour améliorer la formation préprofessionnalisante. Pour finir,

il est à déplorer qu'un plus grand soin n'ait pas été consacré à la présentation du dossier, notamment sur les domaines de l'insertion professionnelle et du pilotage, mais aussi sur les tableaux d'indicateurs qui ne sont pas assez précis et/ou clairs.

- Points forts :
 - Les licences bi-disciplinaires histoire de l'art-langue vivante, proposition originale et féconde.
 - Le suivi personnalisé des étudiants.
 - Les UE préprofessionnalisantes, originales et bien orientées vers leur objectif.
- Points faibles :
 - L'équipe pédagogique manque de structure stable et ne comporte pas assez d'enseignants-chercheurs statutaires.
 - La qualité du pilotage est insuffisante (manque de conseil de perfectionnement).
 - Il n'existe pas de dispositif d'évaluation par les étudiants.
 - Les dispositifs d'aide à la réussite semblent être mis en place, mais le dossier, trop peu explicite, ne permet pas de voir ce qui est réellement fait, et par quels acteurs.
 - Les parcours *Histoire de l'art-Espagnol* et *Histoire de l'art-Allemand* ne sont pas assez explicités et manquent de lisibilité.
 - Ouverture à l'international insuffisante.
 - Dossier lacunaire et mal présenté.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux préciser les modalités de fonctionnement des licences bi-disciplinaires proposées au sein de la licence d'*Histoire de l'art* de l'Institut Catholique de Paris, tout en valorisant mieux dans le projet pédagogique l'articulation entre histoire de l'art et langues vivantes.

Il faudrait inclure la formation à l'informatique dans la structure de la formation plutôt que de la cantonner à une préparation à une certification en informatique hors maquette.

L'ouverture à l'international devrait être renforcée ; au vu de l'esprit dans lequel les bi-licences sont proposées, la mobilité des étudiants devrait faire l'objet d'une véritable politique de la part des responsables de la licence.

L'équipe pédagogique devrait être mieux structurée et comporter plus d'enseignants-chercheurs. De plus, l'effort annoncé en matière de connaissance des étudiants, de leurs attentes – par les évaluations – et de leur devenir demande à être véritablement mis en œuvre, en concrétisant rapidement les annonces faites. Un conseil de perfectionnement permettrait de mieux prendre en charge le pilotage de la formation.

Enfin, il conviendrait de présenter un dossier plus complet, qui ne se contente pas de reprendre les textes généraux de l'établissement et qui détaille mieux les contenus des enseignements pour mieux faire apparaître les atouts et les spécificités de la formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement



ICP

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

Le Recteur

R.298.13

Paris, le 15 avril 2013

Evaluation 2013 des Licences de la Faculté des Lettres de l'ICP : observations.

Suite à l'évaluation AERES des diplômes de la Faculté des Lettres de l'ICP, les précisions et observations suivantes peuvent être apportées :

Concernant les partenariats permettant la mobilité des étudiants dans les pays hispanophones et germanophones, qui faisaient l'objet d'une question, on peut préciser que, pour ce qui concerne les pays hispanophones, les partenaires sont, en Espagne, les universités de Madrid, Valladolid, Alicante, Santiago de Compostelle ; et en Amérique latine les universités de Santiago de Chile et Buenos Aires. Pour les pays germanophones, les partenaires sont les universités de Berlin, de Munich, de Potsdam et de Bamberg.

En ce qui concerne l'origine et le devenir des étudiants au-delà de la licence, qui faisaient l'objet d'une autre question, on peut signaler que l'ICP a créé en 2011 une Direction de l'Insertion Professionnelle chargée de récolter ce type de données. Dans un premier temps, les enquêtes menées n'intégraient pas les diplômés de la FDL. Pour les prochaines promotions, ce service permettra de contribuer à un pilotage et un suivi plus efficace du parcours des étudiants, soit dans le cadre de nos propres formations, soit dans celui de passerelles externes.

Philippe BORDEYNE